

- Destinataire :** Intervenants œuvrant en soutien à domicile (SAD) et au mécanisme d'accès à l'hébergement  
Intervenants sociaux en centres hospitaliers
- Expéditeur :** Brigitte Brabant, directrice de l'hébergement en soins de longue durée  
Sophie Gingras, directrice adjointe Fluidité et partenariat dans la communauté
- Date :** 27 mars 2025
- Objet :** Conventionnement des Centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) La Marée et Villa Belle Rive
- 

Bonjour,

Par la présente, nous souhaitons vous informer que le CHSLD La Marée, situé dans l'Est de l'Île de Montréal, sera conventionné à compter du **1<sup>er</sup> avril prochain**.

Cet établissement de 45 places, situé au 7015, Boulevard Gouin, Rivière-des-Prairies, occupe deux unités au sein de la RPA Au fil de l'Eau. Il sera dès lors accessible pour l'hébergement permanent et transitoire. Rappelons qu'il est possible d'effectuer jusqu'à trois choix permanents de CHSLD, ceux-ci étant considérés non ordonnancés.

Pour ajouter ce CHSLD aux choix d'un usager déjà en attente ou en transit, ou pour toute question, nous vous invitons à communiquer avec le MAH par courriel à l'adresse suivante : [mah.est.lteas@ssss.gouv.qc.ca](mailto:mah.est.lteas@ssss.gouv.qc.ca)

Vous trouverez plus d'informations sur l'établissement en consultant son site internet au [www.centrelamaree.com](http://www.centrelamaree.com).

Par ailleurs, le CHSLD Villa Belle Rive, situé sur le territoire du CIUSSS du Nord-de-l'Île de Montréal, sera également conventionné à la même date. Cela entraîne la fin de l'entente relative aux places achetées avec notre territoire. Ainsi, toutes les demandes pour ce CHSLD seront désormais redirigées vers le MAH du Nord, de même que les dossiers des usagers de l'Est qui y sont actuellement en transit.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information supplémentaire.

